

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS PERISCOLAIRES Titulaires du BAFA ou équivalent

La Ville de Besançon a déclaré les accueils périscolaires du midi et de l'après-midi en accueil de loisirs sans hébergement en septembre 2016.

A la rentrée 2017-2018, la Ville devra compter dans ses effectifs 50% d'animateurs qualifiés BAFA ou équivalent. Le contenu des activités périscolaires a évolué, des projets pédagogiques ont été mis en place et permettent à chaque animateur de proposer des ateliers à caractère éducatif favorisant le bien-être et le développement de l'enfant.

Dans ce cadre, des **animateurs périscolaires** sont recrutés au sein de la Direction Education, pour encadrer des groupes d'enfants inscrits aux accueils périscolaires du matin, du midi et de l'après-midi et du mercredi midi.

Horaires (différents selon les écoles) :

- Le matin, amplitude horaire maximale de 7h30 à 8h35, du lundi au vendredi.
- Le midi, amplitude horaire maximale de 11h45 à 13h50, hors le mercredi.
- Le mercredi, amplitude horaire maximale de 11h30 à 12h30.
- L'après-midi, amplitude horaire maximale de 15h45 à 18h00, hors le mercredi.

Missions :

- Assurer le bon déroulement des accueils en prenant en charge des enfants de 3 à 10 ans.
- Programmer, encadrer et animer les activités
- Assurer le lien avec les acteurs éducatifs et les parents
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de vie en société
- Participer au suivi administratif : pointage

Profil :

- BAFA ou équivalence exigée
Pour obtenir la liste des équivalences BAFA vous pouvez consulter l'arrêté du 9 février 2007 sur le site Legifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000615233>
- Aptitude à travailler en équipe.
- Capacité à gérer et animer un groupe.
- Capacité à faire respecter des règles de vie collective.
- Rigueur, assiduité, ponctualité.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction Education au 03.81.61.52.41

Vous pouvez postuler en ligne ou envoyer votre candidature (cv + lettre de motivation + fiche candidature + attestation BAFA ou diplôme équivalent) sous la référence CDD Animateur périscolaire à l'adresse suivante :

Ville de Besançon
Direction Emplois et Compétences
Service Emplois et remplacements
2 rue Mégevand
25034 BESANÇON Cedex

FICHE DE CANDIDATURE ANIMATEUR PERISCOLAIRE

Fiche à retourner avec le cv, la lettre de motivation et l'attestation du BAFA ou équivalent:

ETAT CIVIL ET COORDONNEES

Madame

Monsieur

Nom : _____ Date de naissance : _____

Prénom (s) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

① Domicile : _____ ① Portable : _____

@Mail : _____

Votre statut : Etudiant Demandeur d'emploi Autre : _____

FORMATION

Etes-vous titulaire du BAFA ou équivalence : Oui Non

Si oui, merci de nous transmettre une copie du diplôme

Si non, êtes-vous intéressés pour le passer ? Oui Non

☛ Pour obtenir la liste des équivalences BAFA vous pouvez consulter l'arrêté du 9 février 2007 sur le site Legifrance

Avez-vous de l'expérience dans l'animation ? Oui Non

Si oui, précisez ? _____

DISPONIBILITES : sur quels créneaux horaires êtes-vous disponible ?

- Sur le temps du matin (de 7h30 à 8h35) :
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
- Sur la pause méridienne (de 11h45 à 13h50)
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
- Sur le temps de l'après-midi (de 15h45 à 18h) :
 Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Sur le temps du mercredi midi (de 11h30 à 12h30) :
 mercredi midi

Dans quel secteur de Besançon préféreriez-vous travailler ? (cf carte des secteurs)

Secteur OUEST Secteur NORD Secteur EST Secteur CENTRE

Les choix finaux d'affectation sont décidés par la Direction Education en fonction des contraintes de service.

Disposez-vous d'un moyen de transport autre que les transports en commun ?

Oui Non Si oui, lequel ? _____

